

FORMATION ANALYSE ACCIDENT DU TRAVAIL



PUBLIC CONCERNÉ

- Groupe : 10 stagiaires maximum
- Managers, Membres CHSCT, relais ou acteurs S&ST, Préventeur

OBJECTIFS

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident du travail
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention

PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser les principes de l'analyse AT

- Expliquer l'objectif de l'analyse AT
- Cadrer la démarche : éviter la recherche de responsabilités
- Cadrer la démarche : étendre l'analyse au delà du comportement des salariés
- Expliquer l'intérêt de travailler en équipe pour analyser les AT

Identifier et recueillir les informations nécessaires pour analyser un AT/MP

- Formuler un fait
- Recueillir des informations
- Produire la liste des faits à partir du recueil d'informations

Organiser les faits pour identifier les causes

- Définir et identifier, parmi les faits, les causes d'un accident
- Mettre en ordre les causes d'un accident

Proposer des mesures de prévention agissant sur les différentes causes

- Définir les objectifs des mesures de prévention
- Agir sur les différents champs de mesures de prévention : OTH
- Proposer des mesures
- Identifier des mesures liées à l'organisation des secours

Hiérarchiser les mesures proposées selon des critères

- Distinguer la portée des mesures de prévention
- Évaluer la qualité des mesures proposées à partir de critères de choix

Après décision par l'employeur, rédiger un plan d'actions (pilote, délai, moyen, suivi, évaluation..)

- Définir des modalités de traçabilité et de suivi du plan d'action par la mise en place d'indicateurs

Intégrer l'analyse AT dans la démarche de prévention

- Lier l'analyse a posteriori
- Mettre en place la chaîne d'information consécutive à un AT

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Diaporama, Paperboard, Echanges / Discussions,
- Remise de supports "papier" et "informatiques"

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis
- Attestation de présence
- Attestation de fin de formation individualisée

DURÉE

- 2 jours soit 14 heures